



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

1) **Fixation de la contenance des lots de chasse**

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Le conseil municipal, après avis de la commission consultative de chasse et après examen des différents dossiers de demandes de réserves et d'enclaves déposées en mairie, accepte à l'unanimité des voix les contenance suivantes :

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

Ban communal : 1287 ha 97 a 34 ca
Réserves demandées : 463 ha 14 a 08 ca (voir document joint)
Enclaves demandées : 32 ha 85 a 78 ca (voir document joint)
Surface non chassable : 121 ha 52 a 27 ca

D'où une **superficie de chasse** restante de **670 ha 45 a 21 ca**.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Compte tenu de la superficie de chasse, le conseil décide de la diviser en 2 lots de chasse d'une contenance de :

Lot 1 : MECLEUVES - LANCEUMONT

Contenance: **365 ha 84 a 02 ca** dont 31 ha de forêt

Lot 2 : CHAMPEL - FRONTIGNY

Contenance : **304 ha 61 a 19 ca**

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

2) Détermination du mode de mise en location des lots de chasse

Suite à la réception de 2 dossiers de demande de convention gré à gré de la part de Messieurs REMY et HAHN, anciens locataires des lots 1 et 2, et compte tenu de l'avis favorable de la commission de chasse sur les dossiers déposés, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de reconduire les locations des lots 1 et 2 par une convention gré à gré dans la mesure où les demandeurs acceptent les décisions du conseil en matière de prix de location et les mesures indiquées dans le cahier des charges.

Dans l'hypothèse où l'un des locataires (ou les 2) ne souhaiterait plus la location des lots par une convention gré à gré, le ou les lots concernés seront mis à l'adjudication publique.

Enfin, le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les conventions gré à gré et tous documents nécessaires à l'adjudication des lots.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

3) Fixation de la mise à prix des lots de chasse communal

Après en avoir délibéré et compte tenu de l'évolution de la contenance des lots et notamment celle du lot n°2, le conseil décide à l'unanimité des voix :

Lot n°1 : **2000 euros** pour une contenance de 365 ha 84 a 62 ca et 32 ha 85 a 78 ca d'enclaves

Lot n°2 : **1700 euros** pour une contenance de 304 ha 61 a 19 ca

D'autre part, le conseil municipal prend acte de la répartition du produit de la location de la chasse entre les propriétaires comme suite à la consultation lancée fin août 2014.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

4) Désignation du locataire pour chaque lot

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix les locataires ayant demandés la reconduction de la location de leur lot de chasse, à savoir, Monsieur REMY Etienne pour le lot n°1 et Monsieur HAHN Christian pour le lot n°2.

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

5) Création d'un cahier des charges communal de chasse

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix le cahier des charges joint.

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

<u>Nb de conseillers</u>	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

6) Fixation du montant des frais de secrétariat pour l'élaboration des documents de chasse et remboursement des frais de publicité

Compte tenu de l'ampleur du travail qu'a nécessité l'élaboration des plans de chasse, le recensement des parcelles concernées par la chasse, la création du cahier des charges...., le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de fixer le montant des frais de secrétariat à 300 euros. Ces frais étant à la charge des locataires.

De même, le conseil fixe le montant des frais de publicité à 50% des frais engagés par la commune. Ces frais étant des frais de droit.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves
Canton de Verny*

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

7) **Désignation de l'estimateur des dégâts de gibier rouge**

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, désigne Monsieur DANIEL Hervé de Verny comme estimateur des dégâts de gibier rouge pour la commune de Mécleuves dans la mesure où les locataires des lots de chasse n'émettent aucune objection.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves
Canton de Verny*

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

8) Décision modificative budgétaire

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte la modification suivante :

- Article 6554 : + 5.000 €
- Article 61522 : - 5.000 €

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves
Canton de Verny

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO, MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Affichage du
03/10/2014

Convocation du
08/09/2014

9) **Abattement concernant la taxe d'aménagement sur les abris de jardin**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivants ;
Vu l'article 90 de la loi n°2013-1278 du 29/12/2013 de finances pour 2014 en permettant aux organes délibérants des communes d'exonérer de la taxe d'aménagement, en tout ou partie, la surface de plancher générée par la création d'un abri de jardin soumis à simple déclaration préalable

Vu la disproportion entre les sommes dues au titre de la taxe d'aménagement et le caractère accessoire des abris de jardins du fait de la suppression des catégories qui existaient pour les taxes antérieurement perçues (TLE, TDCAUE, TDENS)

Le conseil municipal décide d'exonérer en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable à hauteur de 85% de la surface.

La présente délibération est valable pour un an reconductible tacitement.

Le Maire,
M. TOURNAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Commune de Mécleuves
Canton de Verny*

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	14
votants	15
absents	0
exclus	0

Séance du 30 septembre 2014

A 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, CORBIER, BERTRAND, BERNARD, BEUGUEHO , MEYER, COLLIGNON, GENCO

Mmes CABIROL, THIRIAT, MELIANI, COLLADO, GEOFFROY, WEBER

Absents non excusés : Mme LEDUC Magali ayant donné pouvoir à M. CORBIER

Secrétaire de séance : Mme JOFFROY Séverine

OBJET DE LA DELIBERATION

Publication du
03/10/2014

10) Validation de la composition de la CCID

Dépôt en Préfecture
03/10/2014

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la liste de la Commission communale des impôts directs fixée par le directeur régional des finances publiques.

Affichage du
03/10/2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix ladite liste.

Convocation du
08/09/2014

Le Maire,
M. TOURNAIRE